

## Bilhères

### Zonage réglementaire - Dossier d'approbation

Projet arrêté le 31/05/2018 - Enquête publique du 12/11/2018 au 13/12/2018

P.L.U. approuvé le 25/04/2019

REÇU

Le 20 MAI 2019

SOUS-PREFECTURE  
OLORON Ste MARIE

#### Prescriptions

 Espace remarquable du paysage (linéaire)

 Espace remarquable du paysage (localisé)

 05 : Emplacement réservé


 07 : Espace bocager

 18 : Secteur soumis à O.A.P.

#### Zonage réglementaire

 Ua - Zone urbaine du village

 Ue - Zone urbaine d'équipements publics

 AU - Zone à urbaniser

 At - Zone à vocation touristique

 A - Zone agricole

 Ap - Zone agricole des plateaux

 Nco - Zone naturelle : continuité écologique

#### Liste des emplacements réservés

n°	Objet	Surface	Bénéficiaire
ER1	Aménagement de l'entrée de village (parcelle A360)	814 m <sup>2</sup>	Commune de Bilhères
ER2	Création d'un cheminement piétonnier	458 m <sup>2</sup>	Commune de Bilhères



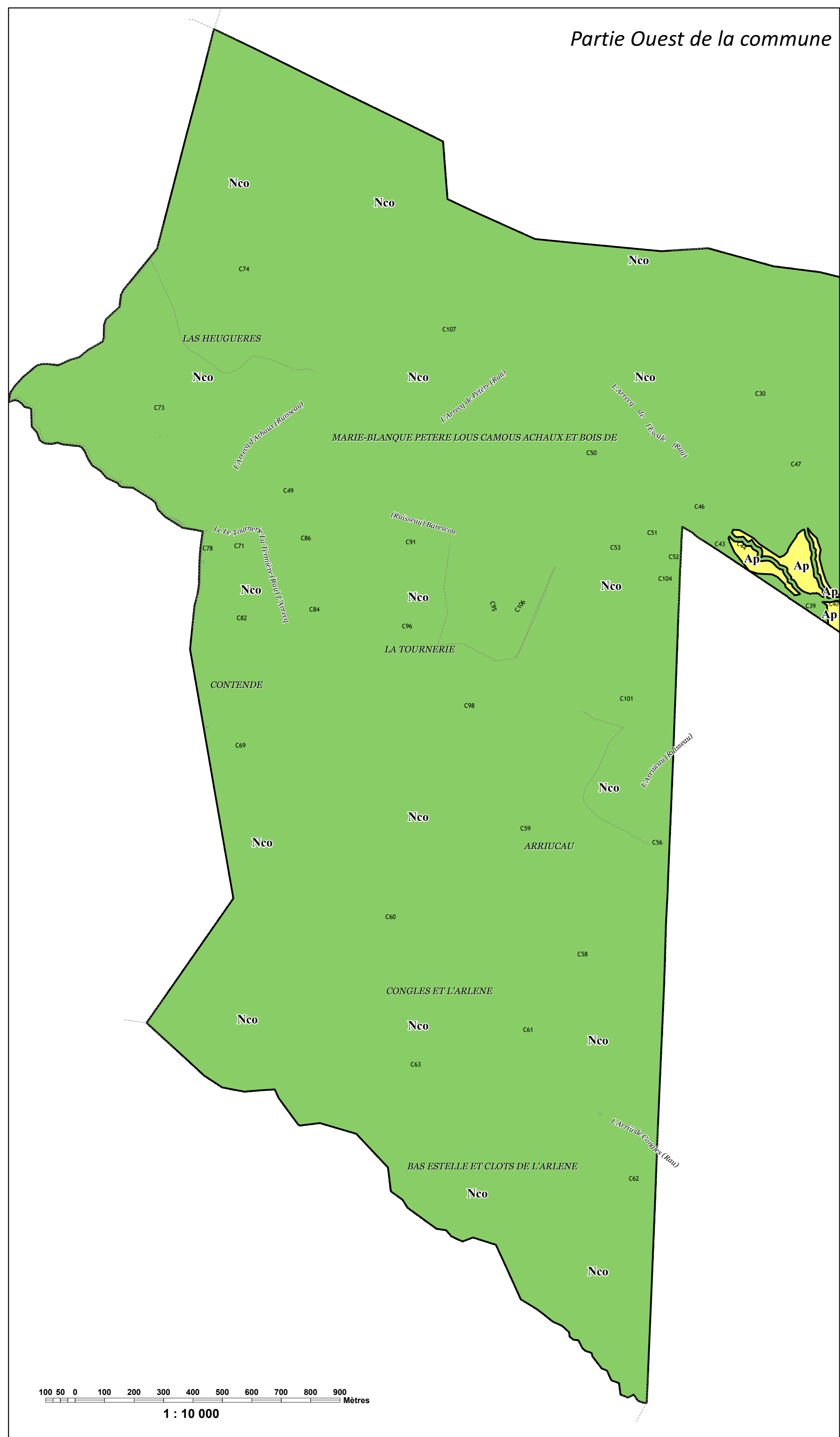

100 50 0 100 200 300 400 Mètres

1 : 5 000

Sources : DGFIP, Cadastre  
Projection : RGF93-Lambert93

Carroyage : les chiffres en noir correspondent aux coordonnées métriques du Lambert CC43 associé au système géodésique français RGF93, Les chiffres en bleu correspondent aux coordonnées métriques du Lambert 93 associé au système géodésique français RGF93





**Liste des prescriptions**

Code	Description	Localisation
A	Lavoir	2 à Ourdos 1 à Lies 1 à Arroust
B	Abreuvoir	3 à Ourdos 1 à Lies 1 à Arroust
C	Ancien moulin et ses ouvrages hydrauliques	3 à Ourdos, 1 à Arroust
D	Patrimoine religieux	Chapelle du Houndas Croix chemin rural des Escus Croix à Ourdos Croix voie communale d'Aspeit Croix virage de la RD294
E	Cour pavée en galets	Ourdos
F	Mur en pierre (soutènement et clôtures)	
G	Chemin empiere	Chemin de Claverie
H	Espace bocager	
I	Halle	

## 3a Plan Local d'Urbanisme

### Bilhères

**Zonage réglementaire - Dossier d'approbation**  
 Projet arrêté le 31/05/2018 - Enquête publique du 12/11/2018 au 13/12/2018  
 P.L.U. approuvé le 25/04/2019

**Prescriptions**

- Espace remarquable du paysage (linéaire)
- ★ Espace remarquable du paysage (localisé)
- 05 : Emplacement réservé
- 07 : Espace bocager
- 18 : Secteur soumis à O.A.P.

**Zonage réglementaire**

- Ua - Zone urbaine du village
- Ue - Zone urbaine d'équipements publics
- AU - Zone à urbaniser
- A - Zone agricole
- Ap - Zone agricole des plateaux
- Nco - Zone naturelle : continuité écologique

**Liste des emplacements réservés**

n°	Objet	Surface	Bénéficiaire
ER1	Aménagement de l'entrée de village (parcelle A350)	814 m²	Commune de Bilhères
ER2	Création d'un cheminement piétonnier	458 m²	Commune de Bilhères

1 : 5 000  
 Sources : DGFIP, Cadastre  
 Projection : RGF93-Lambert93